

**Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Acquisition d'une sculpture intitulée «La fuite en Egypte» - Encaissement et réaffectation d'un mécénat et de subventions**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Dans le cadre de la politique d'enrichissement des collections des musées, la Ville de Besançon souhaite faire l'acquisition pour le Musée des Beaux-Arts, d'un groupe sculpté intitulé «La fuite en Egypte», dont le prix est de 850 000 F. Il s'agit d'une pièce exceptionnelle de la sculpture européenne que l'on peut dater des années 1520-1540, de style gothique tardif. Cette pièce figurait dans la chapelle du château de Fondremand en Haute-Saône jusqu'en 1942, date à laquelle on la retrouve sur le marché de l'art. Elle appartenait jusqu'à aujourd'hui à un collectionneur habitant Paris.

Cette acquisition qui a reçu l'avis favorable du Conseil Artistique de la Direction des Musées de France à l'unanimité, bénéficie d'un **mécénat exceptionnel de 200 000 F de l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques de Besançon**, à l'occasion de son 50<sup>ème</sup> anniversaire.

Le reste du financement est assuré comme suit :

**Fonds Régional d'Acquisition des Musées pour 565 000 F répartis ainsi :**

- Part de l'Etat : 340 000 F

- Part de la Région : 225 000 F

**Ville de Besançon : 85 000 F.**

Le Conseil Municipal qui remercie chaleureusement l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques de Besançon pour sa généreuse contribution, est invité à :

- approuver cette acquisition

- autoriser M. le Maire à solliciter le mécénat et les subventions indiqués, à en inscrire les montants au budget de l'exercice courant par décision modificative dès réception des notifications attributives en recettes, au chapitre 90.322/1321/1322/1328.00509.52000 et les réaffecter en dépenses au chapitre 90.322.2161.00509.52000.

**«M. POMEZ** : Est-ce qu'il serait possible de revenir sur le point concernant l'adhésion à ATTAC parce qu'avec vote séparé on a fait toutes les subventions et on a oublié. Je trouve qu'il serait tout de même intéressant qu'on ne passe pas à côté de cela ce soir avec l'enjeu du débat qu'il y a eu.

**M. LE MAIRE** : Je pense que cela va avec le vote de la subvention d'ATTAC, c'est un tout... on est tous d'accord.

**M. FERREOL** : Je voudrais simplement, pour revenir à la question de l'acquisition de la sculpture «La fuite en Egypte», compléter l'information qui vous est donnée dans le rapport en vous disant que le public pourra évidemment découvrir cette très belle sculpture à partir du 1<sup>er</sup> décembre, le jour du vernissage d'une exposition qui se tiendra jusqu'au 31 décembre.

Je profite aussi de ce point à l'ordre du jour pour rapidement vous rappeler que l'on vous a remis à chacun une revue de presse de notre exposition «Gustave Courbet et la Franche-Comté» qui vous montre évidemment l'impact tout à fait important de cette exposition, non seulement dans sa dimension régionale mais largement nationale. Simplement quelques chiffres puisque la presse communique les résultats réguliers des grandes expositions en région : ouverte depuis 37 jours, cette exposition a accueilli 15 479 visiteurs, ce qui représente une moyenne de 419 visiteurs par jour. Il faut savoir qu'avec les dimensions de notre musée, c'est tout à fait exceptionnel. On peut penser raisonnablement que cette exposition, jusqu'au 31 décembre, accueillera entre 35 000 et 37 000 visiteurs. Je précise même que nous ne pouvons pas répondre aux demandes de visites de groupes pour le public scolaire, faute de créneaux disponibles. Donc c'est une exposition qui évidemment est tout à fait exceptionnelle et qui se déroule très bien.

**M. DINTROZ** : Monsieur le Maire, j'aurais souhaité conforter ce que vient de dire M. FERREOL sur la qualité de cette exposition. Mais j'aimerais mettre l'accent sur les difficultés qu'il y a eu à faire cette exposition parce que le musée se trouve trop à l'étroit, vu ses richesses et vu le peu de place qu'il a pour faire une exposition de grand niveau. Cela présente deux risques : un risque important pour les oeuvres qui ont toutes été décrochées et doivent être stockées, le deuxième, il a fallu fermer le musée pendant un mois et c'est un surcroît de travail très important pour les conservateurs que d'être obligés de tout vider. Et c'est là que je reviens sur une idée qui m'est chère depuis plusieurs années, c'est l'extension du musée. Je me suis renseigné, elle reste possible au-dessus de la dalle de l'îlot Paris, dans les combles. On verra cela plus tard mais comme vous venez de signaler la qualité de l'exposition et son succès, si vous voulez que ça puisse se renouveler plus facilement, je pense que l'extension du musée est à mettre j'allais dire assez rapidement à l'ordre du jour.

**M. LE MAIRE** : ... et au programme des futurs candidats. Il faut quand même laisser un peu de travail pour ceux qui nous succéderont, Monsieur DINTROZ. Mais on y pense, c'est vrai, depuis longtemps. On a déjà envisagé plusieurs possibilités, d'autres seront peut-être plus malins que nous et pourront avancer davantage».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 13 novembre 2000.*